



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 2/2011-2012

du 20 août au 30 septembre 2011

Renens, le 30 septembre 2011

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Création d'un « Observatoire de la sécurité »

La création d'un "Observatoire de la sécurité" sur le territoire de la Commune de Renens figurait dans le préavis N° 13-2011 du 10 janvier 2011 adopté par le Conseil communal *Initiative populaire communale "Pour renforcer la sécurité à Renens" et projet de la Municipalité pour une approche globale de la Sécurité à Renens - Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Olivier Barraud et consorts, intitulé "Pour plus de sécurité à la Gare de Renens"*.

Pour mémoire, ci-dessous un extrait du préavis N° 13-2011 :

"Tout d'abord, la Municipalité souhaite créer un Observatoire de la sécurité chargé de suivre l'évolution de la situation en ville de Renens. Cet organisme identifiera les problèmes, se donnera les moyens de mieux les comprendre, fera des propositions et mettra aussi en place des mesures concrètes. Les études relatives à la pose de caméras de vidéosurveillance feront aussi partie de ses attributions et c'est sur la base des propositions de ce groupe que la Municipalité prendra ses décisions.

Dans le "Rapport à la Municipalité sur la création d'un poste de médiateur jeunesse" en 2005, rapport qui a abouti à la création et à la définition de la politique de la jeunesse et du cahier des charges du délégué jeunesse (éléments repris dans le préavis N°6/2006, intitulé «Politique de la jeunesse - Création d'un poste de délégué jeunesse et d'un poste d'animateur jeunesse», il avait été évoqué la nécessité de créer une plate-forme de type "Observatoire de la sécurité" pour réunir les intervenants sur les différents terrains, en multidisciplinarité, et des représentants politiques. Cette manière de travailler a aussi été instituée ponctuellement, de manière très positive, suite aux événements de la Gare en 2008, en réunissant personnes sur le terrain, responsables administratifs et politiques pour information et action mutuelle et coordonnée.

Sur la base de l'exemple lausannois, il s'agit de passer à une étape supérieure, soit de réunir régulièrement (1 à 2 fois par an) des personnes considérées comme des témoins privilégiés, chargés de faire des constatations mais aussi de faire des propositions, si nécessaire, professionnels venant de la police, des milieux socio-éducatifs, et de représentants des milieux politiques et de la société civile.

La question de créer un tel Observatoire au niveau régional est pertinente et elle a été abordée à plusieurs reprises. La Municipalité souhaite toutefois mettre en place une structure à un niveau plus local, en réunissant des représentants politiques et des intervenants de divers secteurs complémentaires (police, social, jeunesse, écoles). Il lui apparaît donc que le niveau régional ne permettrait pas cette qualité de proximité ou alors réunirait un nombre trop important d'intervenants. Il est néanmoins vrai et important qu'il existe des structures régionales chargées, entre autres, de mieux coordonner les activités. Le Conseil régional de prévention et la plate-forme jeunesse dont il sera fait mention plus loin vont dans ce sens."

La Municipalité a par conséquent décidé la création d'un Observatoire de la sécurité selon les modalités suivantes :

L'Observatoire de la sécurité permettra de suivre l'évolution en la matière, d'identifier les problèmes et de proposer des mesures. Celles-ci devront faire l'objet de propositions de décision municipale puis être appliquées par les différents Services de l'administration communale et les partenaires de la Commune.

L'Observatoire de la sécurité sera dirigé par un Comité de direction qui se réunira tous les 2 mois et auquel participeront les responsables politiques suivants : M. Olivier Golaz (Sécurité publique) en qualité de Président, Mme Myriam Romano-Malagrifa (Culture-Jeunesse-Sport) et M. Jean-Pierre Rouyet (Sécurité sociale). A ces conseillers municipaux devra se joindre Mme Yvonne Zurcher, doyenne au Collège du Léman (Etablissement secondaire), M. Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire municipal, M. Alain Peneveyre, chef du Service Environnement-Maintenance, M. Nicolas Perelyguine, délégué jeunesse, M. Christian Séchaud, commandant de PolOuest, M. Stéphane Kobel Taher, adjoint du Secrétaire municipal, ainsi que Mme Marta Pinto, déléguée à l'intégration ou un représentant de la Commission Intégration Suisses Etrangers. En fonction des besoins, le Comité élargira ponctuellement son cercle en invitant un spécialiste de la problématique à considérer.

L'animation et la coordination seront confiées à l'Administration générale, qui assurera la fonction de Secrétariat général de l'Observatoire de la sécurité.

Trois tâches ont été identifiées comme étant à traiter dans un premier temps : 1. Marginaux de la place du Marché; 2. Mise à disposition des terrasses sur la base d'un contrat avec le tenancier de l'établissement public; 3. Caméras de surveillance.

Le budget octroyé par le Conseil communal pour cette année 2011 se monte à Fr. 50'000.- pour la réalisation de projets culturels et d'animation, le renforcement du travail social de proximité et des mesures en matière d'urbanisme. Un nouveau montant de Fr. 40'000.- a été porté au budget 2012.

Un Forum réunissant un panel large des personnes intéressées par la problématique de la sécurité sera organisé une à deux fois par année. Deux types de publics feront partie de cette structure : 1. Responsables politiques et administratifs : Municipaux, Chefs de service, Directeurs Etablissements scolaires, Direction du Centre social régional, etc.; 2. Membres de l'Administration et de la société civile : employés et bénévoles travaillant avec des populations concernées, citoyens et habitants intéressés à la problématique, etc.

Ce Forum permettra de communiquer mais aussi d'obtenir des informations et de voir comment sont perçues les actions de la Municipalité. Le premier Forum se déroulera en fin d'année.

Promotion économique du centre de Renens

L'aménagement de la nouvelle Place du Marché et des rues adjacentes participent à la volonté de la Ville de Renens de rendre son centre plus attractif. Améliorer l'attractivité économique du centre de la Commune de Renens demande en outre de mettre en place une véritable politique de promotion économique.

La Commune de Renens n'ayant pas les forces et les compétences à l'interne, le travail de promotion économique doit être confié à un mandataire extérieur professionnel qui connaît exactement ce type de démarche et qui serait capable de s'imprégner des spécificités de la Commune de Renens.

La Municipalité a décidé de mandater M. Nicolas Servageon de la société Acompany. En tant que Délégué économique de la Ville de Sion durant six ans, il a grandement participé à dynamiser les activités commerciales en son centre. Pour ce faire, M. Servageon a mis en place sa propre méthode de promotion économique qui a été couronnée de succès. Depuis lors, M. Servageon a fondé sa société, dont les activités sont notamment de créer des liens entre l'économie privée et les communes afin d'offrir à ces dernières les moyens d'être proactives sur leur territoire.

Il est proposé de mettre en place une politique de promotion économique du centre d'une commune comprenant 3 phases

1. cartographier les commerces du centre-ville pour avoir une représentation claire du type d'activités qui s'y trouve. M. Servageon rencontrera les commerçants, démarche permettant de "planter le décor" en identifiant clairement les forces et les faiblesses des activités commerciales au centre de la Commune. Cette première phase (environ 3 mois) fera l'objet d'un bilan intermédiaire discuté avec les responsables administratifs et politiques concernés, afin de définir précisément les actions de promotion économique à mener lors de la deuxième phase;
2. mettre en place les actions de promotion économique définies. Celles-ci consistent notamment à établir une relation de partenariat avec les commerçants pour qu'ils développent des actions d'animation du centre-ville, d'entretenir des relations étroites avec les propriétaires d'immeubles afin d'avoir une influence sur le choix des types de commerces dont l'implantation est à privilégier et de démarcher certaines enseignes pour qu'elles viennent s'établir dans le centre de la Commune;
3. intégrer la stratégie de promotion économique aux activités du service communal concerné.

M. Servageon agira directement sur le terrain et prendra tous les contacts nécessaires. A priori, il sera à Renens tous les mardis pour un mandat de 6 mois, à l'issue duquel un bilan sera tiré.

Saison de la Saison de spectacles 2012

Comme ces années précédentes, la Direction Culture-Jeunesse-Sport poursuivra en 2012 la formule « Saison de spectacles » avec une programmation conçue sur l'année et communiquée comme telle.

Avec en 2011, malgré la légère augmentation du tarif, 125 abonnés (138 en 2010, 97 en 2009, 11 en 2008 et 5 en 2007), la formule d'abonnement reste très appréciée par le public et permet non seulement de le fidéliser, mais aussi de lui faire découvrir des artistes.

Programmation

- Pierre Aucaigne / « *Cessez !* » / Humour/ France / Ve 24 février
- **Anne Roumanoff** / « *Anne Naturellement* » / Humour / France / Ma 20 mars
- Pascal Rinaldi / *Chanson francophone* / Suisse / Ve 27 avril
- Olli Hauenstein / « *Fool position* » / mime / Suisse / Ve 5 octobre
- Roger Jendly / « *Roger Jendly chante et raconte Robert Lamoureux* » / cabaret / Suisse / Ve 9 novembre
- Esma Redzepova / *MusiqueTzigane* / Macédoine / Ve 7 décembre

Prix des billets

Les mêmes tarifs qu'en 2011 seront appliqués en 2012. Les prix des billets restent toujours attractifs par rapport à d'autres salles et sont les suivants :

Tarif normal Fr. 30.- ou 35.- par spectacle (réduit Fr. 20.- ou 25.-, jeune Fr. 15.-), hormis le spectacle tête d'affiche Anne Roumanoff Fr. 45.- (réduit Fr. 35.-, jeune Fr. 15.-).
Abonnement au porteur : Normal Fr. 140.-, réduit Fr. 110.- et jeune Fr. 70.-

Nous espérons que, comme les années précédentes, le public réservera un bon accueil aux spectacles de cette Saison.

Programme du secteur Jeunesse

Suite à la reprise du CRA par la Commune et au renforcement du secteur Jeunesse, un programme complet pour les 3-25 ans peut d'ores et déjà être présenté.

Le Centre de Rencontre et d'Animation propose:

- Pour les enfants et les jeunes entre 8 ans et 16 ans, des cours de danse hip hop, de théâtre et de break dance. Ces activités débutent avec l'engagement des monitrices le 3 octobre 2011.
- Les enfants entre 6 et 12 ans sont attendus les mercredis après-midi entre pour un programme de sorties, de jeux et d'autres activités socioculturelles.
- Les adolescents (13-18 ans) sont attendus les mercredis, vendredis et un samedi après-midi sur deux. Le jeudi, ils peuvent également rencontrer les animateurs/trices pour mettre en place des projets au CRA (sorties, disco...).
- Vacances d'automne 2011 : un centre aéré sera organisé durant la première semaine des vacances. Il accueillera les enfants entre 6 et 12 ans dès 8h du matin jusqu'à 17h. Durant la deuxième semaine, des activités seront proposées dans les quartiers dont une à la place du marché de Renens. Ces après-midi seront ouverts à tous et permettront de promouvoir le nouveau programme auprès du public.
- un accueil parent-enfant qui reste encore à définir sera mis en place dès l'automne et accueillera les parents et les enfants âgés entre 3 et 5 ans les mercredis matins.

Le travailleur social de proximité ouvre une permanence sociale les mardis entre 11h30 et 13h30 et les jeudis de 16h à 19h au CRA. Ces moments sont ouverts à tous les jeunes pour des questions sociales (difficultés personnelles, problème d'insertion professionnelle, logement...). Il est également présent dans les quartiers à la rencontre des jeunes durant les après-midis et soirées et ponctuellement certains samedis.

Le mercredi entre 17h30 et 18h30, il tiendra une permanence au CRA pour l'inscription aux petits jobs et pour les réservations des salles de gym les samedis durant l'hiver.

Le délégué jeunesse accueille les jeunes et leurs projets pour un appui administratif ou logistique et une aide financière les jeudis entre 17h et 18h30 (rue de Lausanne 21).

Enfin, les lundis et mardis soirs dès 20h30 deux salles (salle du 24 janvier et local de danse du CRA) sont mises à dispositions pour des danseurs expérimentés afin de s'entraîner et danser en groupe.

D'autres activités et événements transversaux seront encore organisés ces prochains mois.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'adopter le programme du **concours d'urbanisme** et d'espaces publics à un degré et des mandats à la clé pour **Malley-Centre** établi par le SDOL et adopté par le Groupe décisionnel Ch2/M dans sa séance du 24 août 2011. Ce projet doit permettre de concrétiser les intentions urbanistiques futures pour le quartier de Malley-Centre. Il doit également servir à déterminer un projet d'aménagement des espaces publics ainsi qu'un projet de forme urbaine qui affirme l'identité du secteur et offre des espaces de grande qualité aux futurs habitants et usagers du quartier ;
- de mettre en place des **WC publics** aux abords de la place du Marché et de l'avenue du 14-Avril. Lors des négociations avec Coop concernant le plan de quartier, il avait été convenu que les WC publics situés dans le nouveau bâtiment Coop et au niveau du parking de la place du Marché seraient accessibles de l'extérieur et ouverts au public 24h/24h. En fin de chantier, Coop a fait savoir que pour des raisons de sécurité et d'entretien, ces WC publics ne seraient accessibles qu'aux heures d'ouverture du centre commercial. Respectant l'accord passé, les nouveaux WC seront installés aux abords de la place du Marché et de l'avenue du 14-Avril début octobre 2011 aux frais de Coop. Il a également été décidé d'offrir la gratuité des WC publics ainsi que l'accessibilité 24h/24 durant trois mois afin d'avoir un constat précis sur les frais d'entretien, l'adéquation à la demande et l'usage ;
- afin de disposer d'une vue d'ensemble du patrimoine communal et dans le souci d'une gestion proactive, de mandater la Direction Bâtiments-Environnement pour l'établissement d'un **inventaire financier, technique et énergétique** des bâtiments locatifs communaux et de l'autoriser à mandater des experts immobiliers et bureaux d'ingénieurs spécialisés. Les frais de ces études ne dépasseront pas au total les Fr. 20'000.-TTC ;
- comme la plupart des immeubles de la rue Neuve ont été repeints en couleurs récemment par leur propriétaire, d'autoriser la réfection de la **peinture** en vert vif de la façade de l'immeuble communal sis à la **rue Neuve 8b**, dont les travaux ont été exécutés par le personnel du Service Environnement-Maintenance ;

La Municipalité a pris acte :

- des dispositions prises pour l'organisation de la **Course pédestre de Renens** le 24 septembre 2011. Pour cette 5^{ème} édition désignée course bonus du Trophée lausannois, Mme Leila Bahsoun, lauréate du Mérite sportif d'encouragement 2010 et dauphine de Miss Suisse handicap, a assuré la promotion de la manifestation. La course a aussi compté le walking et nordic walking comme nouvelles catégories à disposition des concurrents. Le bilan de cette édition est très réjouissant, car ce ne sont pas moins de 400 coureurs et 60 bénévoles qui ont pris part sous un soleil radieux à cette course populaire ;
- des différentes dispositions visant à l'organisation de la **Fête du District** dimanche 23 septembre 2012, marquant la création du nouveau district en 2008. Il s'agira d'une manifestation de mobilité douce de type « slow up » traversant chacune des huit communes du district sur un parcours d'environ 20 km sur des routes fermées à la circulation. Un groupe de travail composé, entre autres, de certains services de l'Administration, de représentants des sociétés locales et de politiques sera mis sur pied ;
- de la tenue de la **réception bisannuelle des nouveaux retraités**, le jeudi 29 septembre 2011 à la Salle de spectacles. Tous les nouveaux retraités 2010-2011, soit 394 personnes ont été invitées ainsi que leur conjoint à cette manifestation où ils ont la possibilité de faire connaissance avec les diverses activités des associations œuvrant pour les seniors. Mme Rosette Poletti, psychothérapeute reconnue et chroniqueuse au "Matin" a pris la parole sur le thème de la retraite. La manifestation s'est terminée dans la bonne humeur par un buffet campagnard ;
- de la tenue de la séance d'information à destination des parents des 7-8-9^{ème} années sur le thème "**Mon enfant, futur apprenti... Comment l'aider?**" le 22 septembre 2011 à la salle polyvalente du Collège de la Vaudaire. Un flyer avait été distribué dans les écoles aux des élèves des 7-8-9^{ème} années à ce sujet. Face aux difficultés de l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes et leur famille, La CISE (Commission Intégration Suisses Etrangers), organisatrice de la soirée, a tenu à donner la parole à l'ensemble des acteurs concernés allant du témoignage d'un jeune, en passant par celui d'un enseignant, de deux employeurs, d'un parent mais également de deux conseillers en orientation. Bilan réjouissant, environ 75 personnes ont fait le déplacement pour écouter les 7 orateurs ;
- que la traditionnelle **coupe des sapins de Noël** qui orneront la salle de spectacles et la Place du Marché aura lieu le 24 novembre 2011 dans les bois de Bottens. Comme cette manifestation fêtera cette année son quarantième anniversaire, 40 arbres seront de plus plantés par les invités. Une délégation communale élargie y participera ;
- dans le cadre de la création de la société CADOUEST SA, de signer la concession d'une durée de cinquante ans accordant à la Commune de Lausanne le droit d'établir sur le domaine public de Renens toutes les conduites utiles et nécessaires à l'alimentation en **chauffage à distance** des citoyens de la Commune de Renens et ceux d'autres communes, ainsi que de leur exploitation ;
- de l'inauguration du nouvel emplacement de la plaque commémorative de **l'Association des familles du Quart-Monde** au square de la Savonnerie le samedi 8 octobre 2011. Cette plaque commémorant la journée du refus de la misère avait été posée en 2000 sur la Place du Marché et avait dû être retirée durant les travaux ;
- de la tenue d'une séance d'information publique le 29 septembre 2011 sur le projet de construction du quartier "**La Croisée**", dont le plan de quartier a été mis à l'enquête

publique. Une centaine de personnes se sont déplacées à la Buvette de la Salle de spectacles pour y assister ;

- que la **clôture des animations** musicales de la saison 2011 de la Place du Marché est prévue le samedi 15 octobre 2011. De plus, pendant les vacances scolaires, de manière à animer la Place et ceci dans le cadre des mesures prévues par l'observatoire de la sécurité, un manège sera installé sur la Place du 19 au 22 octobre, et un mur de grimpe est prévu (sous réserve de disponibilité) du 26 au 29 octobre. la Municipalité souhaite par ces animations que la population s'approprie de plus en plus la Place du Marché.

LA MUNICIPALITÉ